

# LYCEE JOFFRE

## PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS PRIS EN APPLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07.11.2019

(COMPLEMENT)

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

**Acte n°13** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention avec la CCI de Paris pour l'organisation des concours aux grandes écoles 2020 de la Banque Centrale d'Examen (BCE)

**Acte n°14** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer les conventions pour l'organisation des concours aux grandes écoles 2020 ECRICOME Prépa et Tremplin.

Les originaux de ces actes peuvent être consultés à l'intendance du lycée Joffre.

Publication du 26 novembre 2019 au 25 janvier 2020.

Le Proviseur

Catherine GWIZDZIEL

